

Avis multilatéral 45-319 des ACVM

Modifications aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage

Le 30 juin 2016

Introduction

Les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (les **autorités participantes**) ont mis en œuvre, le 14 mai 2015, des dispenses de prospectus et d'inscription essentiellement harmonisées (les **dispenses**) qui permettent aux entreprises en démarrage de réunir des capitaux dans ces territoires, à certaines conditions. Les autorités participantes les ont mises en œuvre en rendant des ordonnances générales locales (les ordonnances **de dispense**). Le 25 janvier 2016¹, les autorités participantes (sauf celle de la Colombie-Britannique) ont modifié les ordonnances de dispense.

Les autorités participantes apportent à présent des modifications aux ordonnances de dispense et aux formulaires correspondants² (collectivement, les **modifications**).

Les modifications s'appliqueront dans les territoires des autorités participantes dès la publication du présent avis ou le plus tôt possible par la suite.

Résumé des modifications

Dans tous les territoires des autorités participantes (sauf la Colombie-Britannique), les émetteurs qui déposent des documents relatifs au marché dispensé sont désormais tenus de déposer leur document d'offre et les déclarations de placement avec dispense par voie électronique au moyen de SEDAR³. Les émetteurs de la Colombie-Britannique déposent toujours leurs documents au moyen du système BCSC eServices mais doivent maintenant déposer la nouvelle déclaration prévue à l'Annexe 45-106A1, *Déclaration de placement avec dispense*. Les formulaires et guides relatifs au financement participatif des entreprises en démarrage ont été modifiés en fonction de ces nouvelles obligations de dépôt.

Les modifications comprennent également des changements d'ordre administratif. Les autorités participantes sont d'avis que les modifications clarifieront les attentes à l'égard des portails de financement et des émetteurs qui se prévalent des dispenses.

¹ Se reporter à l'*Avis multilatéral 45-317, Modifications aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*.

² Les guides de financement participatif des entreprises en démarrage ont également été modifiés.

³ Se reporter à la Norme canadienne 13-101 sur le *Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)*.

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Colombie-Britannique

Isaac Z. Filaté
Senior Legal Counsel, Legal Services
Capital Markets Regulation Division
British Columbia Securities Commission
Téléphone : 604 899-6573
Courriel : ifilate@bcsc.bc.ca

Elliott Mak
Senior Legal Counsel
Legal Services, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
Téléphone : 604 899-6501
Courriel : emak@bcsc.bc.ca

Saskatchewan

Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets
Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
Téléphone : 306 787-5871
Courriel : liz.kutarna@gov.sk.ca

Mikale White
Legal Counsel
Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority
of Saskatchewan
Téléphone : 306 798-3381
Courriel : mikale.white@gov.sk.ca

Manitoba

Chris Besko
Directeur et conseiller juridique
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Téléphone : 204 945-2561
Courriel : chris.besko@gov.mb.ca

Québec

Gabriel Araish
Analyste expert en financement des sociétés
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4414
Courriel : gabriel.arais@lautorite.qc.ca

Noémie C. Girard
Analyste à l'encadrement des intermédiaires
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 418 525-0337, poste 4806
Courriel : noemie.corneau-
girard@lautorite.qc.ca

Nouveau-Brunswick

Susan Powell
Directrice adjointe, Division des valeurs
mobilières
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
Téléphone : 506 643-7697
Courriel : susan.powell@fcnb.ca

Jason Alcorn
Conseiller juridique principal
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
Téléphone : 506 643-7857
Courriel : jason.alcorn@fcnb.ca

Nouvelle-Écosse

Abel Lazarus

Securities Analyst

Nova Scotia Securities Commission

Téléphone : 902 424-6859

Courriel : abel.lazarus@novascotia.ca